ACCUEIL PERISCOLAIRE RPI PLOUDIRY – ECOLE DE PLOUDIRY

Après avoir travaillé en concertation avec les équipes municipales et pédagogiques, le Syndicat Intercommunal du Plateau de Ploudiry a décidé d'ouvrir l'accueil périscolaire à partir du 12 Mai 2020.

Toutefois, cette ouverture ne peut se faire que sous certaines conditions.

L'ensemble des éléments ci-dessous prend appui sur les mesures définies par le *Protocole de reprise d'activités des accueils collectifs de mineurs à compter du 12 mai 2020. (Direction Départementale de la Cohésion Sociale)*

A compter du 12 Mai, nous allons tous jouer un rôle essentiel pour garantir cette sécurité sanitaire. C'est pourquoi, nous vous demandons de bien vouloir respecter les mesures suivantes :

- ***Ne pas mettre vos enfants en garderie** en cas d'apparition de symptômes évoquant un Covid-19 ou toute autre maladie chez vos enfants ou un membre de la famille.*
- ***Lavage des mains et prise de température** de vos enfants avant le départ pour la garderie (37.8°C ou plus, l'enfant ne se rend pas en garderie)*
- ***Application des gestes « barrière » et de la distanciation physique** (Eviter les regroupements, privilégier l'attente dans les voitures)*
- ***Respect strict des horaires** fournis à l'inscription.*

- ***Modalités de l'accueil :***
  - *Signalez votre arrivée en utilisant la sonnette à l'entrée de l'école. (cf Plan ci-dessous)*
  - *Les parents ne rentrent pas dans l'enceinte de l'école ;*
  - *Un agent viendra accueillir ou raccompagnera votre enfant au portail ;*
  - *Les enfants seront pris en charge directement dans leurs classes ;*

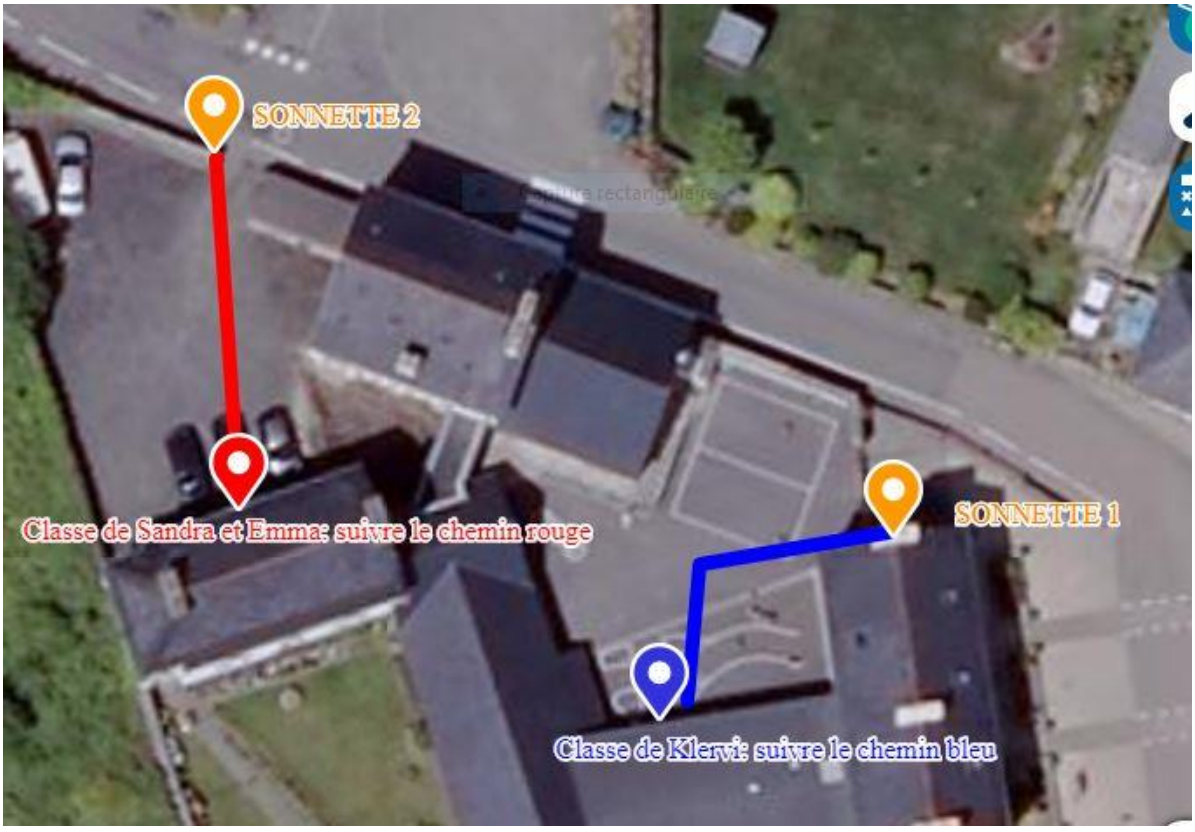

Pour toute question, contactez Gilles Kerriou. gilleskerriousipp@orange.fr 06.70.50.96.02.